

Building Official

Five career opportunities with the Department of Community and Government Services

Are you a territorially and/or provincially qualified and experienced Building Official? Can you champion the safety of Government of Nunavut buildings and their compliance with related codes and standards? If so, here's your opportunity to take the next step in your regulatory career.

Reporting to the Chief Building Official (CBO), you will serve as part of the team of territorial regulatory officials responsible for the design and delivery of compliance programming under the National Building Code of Canada (NBC), the National Plumbing Code of Canada (NPC) and other adopted codes or standards pursuant to the Nunavut Building Code Act (BCA). In this role, you will work both independently and as a team member under the supervision of the CBO.

As a regulatory official, you will be responsible for administering the principle objective of the BCA, ensuring all new buildings are safe and compliant with the NBC, NPC, and other codes or standards adopted by the territory. Buildings include those used for assembly, institutional, residential, commercial, mercantile and industrial occupancy, and range from simple to complex in size and design. As a Building Official, you will provide advice and recommendations on policy and program development, stakeholder engagement and issues resolutions, as well as contribute toward the development of public information and to information dissemination, while responding to information requests.

Positions are available in **Iqaluit (1), Rankin Inlet (2) and Cambridge Bay (2), Nunavut**. Please specify in your cover letter your location preference(s).

Your profile as a qualified Building Official will include the following highlights:

- A good understanding of general construction practices, preferably including experience in the North.
- The ability to demonstrate expertise in the interpretation and application of Canada's model construction codes with emphasis on the NBC and NPC.
- Excellent written and verbal communication skills for preparing and presenting written reports, briefing notes and other correspondence.
- The ability to read and accurately interpret plans and specifications of any complexity.
- Certification, licensure or qualification as a Building Official as recognized in one or more Canadian provinces or territories, and a minimum of four (4) years' experience in an inspection or a regulatory capacity.
- A valid class 5 driver's licence with a clean driver's abstract.

ASSETS:

- A degree in architecture or engineering; a certificate or diploma in architectural technology or engineering technician or technologist; a journeyperson designation with a red seal in a construction-related trade or a certificate of qualification in the construction-related trade issued under the Apprenticeship, Trade and Occupations Certifications Act.
- The ability to speak Inuktitut/Inuinnaqtun.
- Experience working in rural, remote or northern communities.
- Knowledge of the Inuit language, communities, culture, land and Inuit Qaujimagatuqangit.

NOTE: This is a Highly Sensitive Position and a satisfactory Criminal Record Check, along with a clear Vulnerable Sector Check is required.

Compensation & benefits: These positions are included in the Nunavut Employees Union and offer a starting salary of \$92,196 per annum (for 37.5 hours/week), plus a Northern Allowance of \$15,016 to \$19,716 per annum. *Note:* Subsidized staff housing is available.

Stepping forward together

With one of the fastest growing and youngest populations in Canada, **Nunavut** is a dynamic, vibrant territory, committed to becoming an even better place for future generations. As a government, we are strengthening our unique model of governance – one that integrates Inuit societal values, promotes use

of the Inuit language, achieves a representative public service, engages with circumpolar neighbours, and collaborates with partners to achieve the promise of Nunavut. As an employer, we're enhancing local education and training initiatives while continuing to provide exciting career opportunities in a unique environment. Join us as we step forward together.

For more information and to apply

If you are interested in this opportunity as a Building Official (**Reference #14-504359**), please contact us or send your resume, by **midnight (EST), January 5, 2018**, specifying your **location preference(s)** in your cover letter, and using one of the following methods: **Department of Finance, Government of Nunavut, P.O. Box 1000, Station 430, Iqaluit, Nunavut X0A 0H0. Tel: 867-975-6222. Toll Free: 1-888-668-9993. Fax: 867-975-6220. E-mail: gnhr@gov.nu.ca. Please include the REFERENCE # in the subject line of your e-mail.** Job descriptions may be obtained by fax or e-mail, or online. Only those candidates selected for interviews will be contacted.

The Government of Nunavut is committed to creating a more representative workforce so it can better understand and serve the needs of Nunavummiut. Priority will be given to Nunavut Inuit. Candidates must clearly identify their eligibility in order to receive priority consideration under the Nunavut Priority Hiring Policy. Employment in some positions requires an acceptable criminal record check. Possession of a criminal record will not necessarily disqualify candidates from further consideration.

For position details in French or Inuktitut, please visit the Government of Nunavut website at www.gov.nu.ca/public-jobs.

Agent du bâtiment

Cinq possibilités de carrière au sein du ministère des Services communautaires et gouvernementaux

Vous êtes un agent du bâtiment d'expérience reconnu au niveau territorial ou provincial? Vous pouvez agir comme champion de la sécurité des bâtiments du gouvernement du Nunavut et de leur conformité aux codes et normes pertinents? Si tel est le cas, voici l'occasion de prendre la nouvelle étape de votre carrière en réglementation.

Sous la direction de la ou du chef du service du bâtiment, vous ferez partie de l'équipe territoriale d'agentes et d'agents de réglementation, laquelle est responsable d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes de conformité au Code national du bâtiment du Canada (CNB), au Code national de la plomberie du Canada (CNP) ainsi qu'aux autres codes et normes en vigueur en vertu de la Loi sur le Code du bâtiment du Nunavut. À ce poste, vous travaillerez de façon indépendante aussi bien qu'en équipe, sous la supervision de la ou du chef du service du bâtiment.

À titre d'agent de réglementation, vous veillerez à l'atteinte du principal objectif de la Loi sur le Code du bâtiment : faire en sorte que tous les nouveaux bâtiments soient sécuritaires et conformes au CNB, au CNP ainsi qu'aux codes et normes adoptés par le territoire. Les bâtiments visés par ces programmes comprennent des usines d'assemblage, des établissements institutionnels, commerciaux et industriels ainsi que des bâtiments résidentiels, de taille et de conception diverses sur le plan de la complexité. En tant qu'agent du bâtiment, vous donnerez des conseils et ferez des recommandations concernant l'élaboration de politiques et de programmes, l'engagement des intervenants et la résolution des problèmes, et vous participerez également à la préparation de documents d'information destinés à la population et à la communication de l'information, tout en répondant aux demandes de renseignements.

Un (1) poste est offert à Iqaluit, deux (2) à Rankin Inlet et deux (2) à Cambridge Bay, au Nunavut; prière d'indiquer votre préférence dans votre lettre d'accompagnement.

Votre profil, en tant qu'agent du bâtiment compétent, comprendra notamment :

- Une bonne connaissance des pratiques de construction générales, s'appuyant de préférence sur de l'expérience de travail dans le Nord.
- Une expertise avérée en interprétation et en application des codes modèles de construction du Canada, particulièrement du CNB et du CNP.

- D'excellentes compétences en communication écrite et orale permettant de rédiger et de présenter des rapports, des notes d'information et d'autres documents.
- La capacité de lire et d'interpréter avec exactitude des plans et des cahiers des charges de complexité variée.
- Une attestation ou un permis d'agent du bâtiment reconnu dans au moins une province ou un territoire canadien, ainsi qu'au moins quatre (4) ans d'expérience en inspection ou en encadrement réglementaire.
- Un permis de conduire de catégorie 5 valide et un dossier de conducteur vierge.

ATOUTS :

- Un diplôme en architecture ou en ingénierie; un certificat ou un diplôme en technologie de l'architecture ou en techniques de l'ingénieur; une attestation de compagnon (avec la mention Sceau rouge pour un métier de la construction) ou un certificat d'aptitude professionnelle délivré en vertu de la Loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle des métiers et professions.
- La capacité de parler l'inuktitut ou l'inuinnaqtun.
- Une expérience de travail en régions rurales, isolées ou nordiques.
- La connaissance de la langue, des communautés, de la culture et du territoire inuits ainsi que de l'*Inuit qaujimajatuqangit*.

Rémunération et avantages : Ces postes sont régis par la convention du Syndicat des employés du Nunavut et offrent un salaire initial de 92 196 \$ par année (pour 37,5 heures/semaine), en plus d'une indemnité de vie dans le Nord de 15 016 \$ à 19 716 \$ par année. *Nota :* Un logement du personnel subventionné est prévu pour ces postes.

Aller de l'avant ensemble

Avec l'une des populations les plus jeunes et à la croissance la plus rapide au Canada, le **Nunavut** est un territoire animé et dynamique, déterminé à devenir un endroit encore meilleur pour les générations futures. En tant que gouvernement, nous renforçons notre modèle unique de gouvernance lequel intègre les valeurs sociétales des Inuit, favorise et renforce l'utilisation de la langue inuit, assure une fonction publique représentative et la collaboration avec nos voisins circumpolaires et nos partenaires pour concrétiser la réussite du Nunavut. En tant qu'employeur, nous améliorons les initiatives locales d'éducation et de formation tout en continuant à offrir des possibilités de carrière stimulantes dans un environnement unique. Joignez-vous à nous pour aller de l'avant ensemble.

Pour plus d'information et pour postuler

Si ce poste d'agent du bâtiment vous intéresse (**numéro de référence 14-504359**), veuillez communiquer avec nous ou nous faire parvenir votre curriculum vitae, avant **minuit (HNE), le 5 janvier 2018**, en indiquant votre **préférence en matière de lieu(x) de travail** dans votre lettre d'accompagnement, via l'une des méthodes suivantes : **Ministère des Finances, Gouvernement du Nunavut, C. P. 1000, Succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0. Téléphone : 867 975-6222. Sans frais : 1 888 668-9993. Télécopieur : 867 975-6220. Courriel : gnhr@gov.nu.ca. Veuillez indiquer le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.** Les descriptions de poste peuvent être obtenues par télécopieur, par courriel ou en ligne. Seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés.

Le gouvernement du Nunavut s'est engagé à établir une main-d'œuvre plus représentative afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiut. Les Inuits du Nunavut ont priorité d'embauche. Les candidats qui désirent profiter de la politique de priorité d'embauche du Nunavut doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles. Une vérification du casier judiciaire pourrait être exigée pour certains emplois. Un dossier judiciaire n'entraîne pas nécessairement le refus d'une candidature. L'utilisation du masculin n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte.

Pour voir les détails de ce poste en anglais ou en inuktitut, rendez-vous sur le site du gouvernement du Nunavut au www.gov.nu.ca/fr/public-jobs.